

Loisirs & Culture

LITTÉRATURE

Des empreintes fécondes

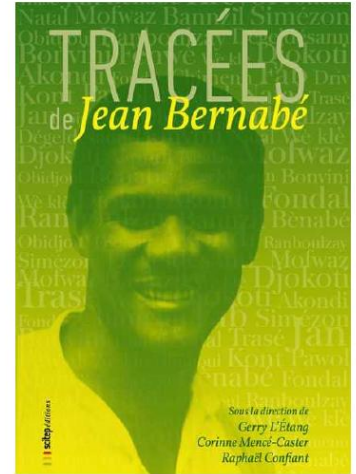
Jean Bernabé (1942-2017) est le grammairien, le créoliste et le militant à qui la langue créole doit sa codification graphique. Il a aussi été un analyste littéraire, un romancier, bref un penseur dont l'ouvrage, *Tracées*, sorti le 23 septembre chez SCITEP éditions, révèle la dimension anthropologique et l'importance hors du champ linguistique.

« Le parcours de Jean Bernabé, figure majeure de la créolistique martiniquaise et l'une des plus importantes de la créolistique mondiale, méritait cet ouvrage », avancent Gerry L'Étang, Corinne Mencé-Caster et Raphaël Confiant qui l'ont dirigé, car « les passages qu'il a ouverts ont été fréquentés, féconds, et justifient sa place aux côtés d'Aimé Césaire, Frantz Fanon et Édouard

Glissant au panthéon des personnalités marquantes de l'histoire des Antilles ». Ce livre constitue les actes du colloque international organisé en Martinique du 25 au 27 octobre 2017 à l'université des Antilles par le Centre de Recherches Interdisciplinaires en Lettres Langues Arts et Sciences Humaines (Crillash). Le Crillash, fondé par Jean Bernabé, est issu du regroupement en 2006 de trois labora-

toires de recherches dont le Groupe d'Études et de Recherches en Espaces Créolophone et Francophone, le fameux Geric également fondé par Jean Bernabé. L'actuel directeur du Crillash est Gerry L'Étang qui a pris la suite de Corinne Mencé-Caster et Raphaël Confiant qui lui avaient eux-mêmes succédé à ce poste. « *Tracées*, préviennent les trois chercheurs, renvoie précisé-

ment aux différentes empreintes de son cheminement. Toutes sillonnent ces terres au destin incertain que sont la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane, au sein d'un monde où migrations et nouvelles technologies rapprochent les peuples mais exacerbent aussi les pulsions nombrilistes. »
F.-X.G.
 ■ SCITEP éditions, 410 pages, 39,50 euros



Jean Bernabé est né au Lorrain en Martinique en 1942 et est décédé le 12 avril 2017. Écrivain et linguiste, il est le co-fondateur avec Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant du mouvement littéraire « La Créolité ». En 1989, il signe, avec Chamoiseau et Confiant, l'important manifeste *Éloge de la créolité*.



On a prêté. On prête. On prêterà.

Vous avez un projet immobilier : accession à la propriété, investissement locatif ? La Caisse d'Épargne vous accompagne.

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.
 Sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit immobilier pour l'acquisition d'une résidence principale ou secondaire, pour un financement locatif, par votre Caisse d'Épargne locale. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.
 Caisse d'Épargne CEPAC, Banque coopérative régie par les art. L512.85 et suivants du Code Monétaire et Financier - SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.100.000.000 euros - Siège social Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille - 775 559 404 RCS Marseille - Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 180 - Titulaire la carte professionnelle « transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° CPI 1310 2016 000 009 983 délivrée par la CCI de Marseille-Provence, garantie par la CEGC - 16 rue Hoche-Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Defense Cedex. Crédits photo : iStock.

